

## Motion pour la réalisation d'un « skatepark » dans la commune de Prangins

Depuis quelques années, nous constatons un intérêt très marqué des jeunes pour les sports de rue tels que skateboard, trottinettes et autres engins à roulettes. Proche de notre commune, nous observons la création ou la volonté de réaliser prochainement des « skatepark » et pouvons regretter l'absence d'équipement de ce genre sur notre territoire.

En effet, la rampe actuelle des Abériaux ne peut plus être considérée comme une installation praticable au vu de son état de vétusté, et ce malgré les réparations d'urgence effectuées. Elle est dangereuse pour les utilisateurs et n'offre que très peu de flexibilité.

Nous constatons par ailleurs que les jeunes demandent à se faire véhiculer vers des structures beaucoup plus récentes situées en dehors de notre commune.

### Situation actuelle à Prangins :

N'ayant pas d'autre aménagement, à l'exception de la rampe des Abériaux, les jeunes ont dû se rabattre sur la cours du Collège de la Combe où ils utilisent bordures, escaliers, mobiliers urbain etc. D'une part, ce lieu n'offre pas la sécurité requise car il n'a pas été conçu à cet effet, et d'autre part une telle utilisation inappropriée abîmera les installations publiques à long terme.

Pendant que nos jeunes font du skate, ils s'éclatent en faisant du sport. Mettons donc un support technique adapté à leurs envies et à leurs activités en place, au lieu d'attendre qu'ils se lassent de la situation actuelle et dépensent leurs énergies en faisant des idioties.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous demandons par voie de motion:

**« La création d'un skatepark adapté aux besoins actuels de notre jeunesse et à l'échelle de la Commune »**

  
Jacques Auberson

  
Blaise Cartier

Prangins, le 12 juin 2012